

EXTRAIT N°44/2022
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :			
En exercice : 29	Présents : 22	Votants : 27	Procurations : 05
Certifié exécutoire			
Reçu en Préfecture le :			
Affiché le :			

L'An deux mille vingt-deux, le trente mai à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie – salle du Conseil - conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 23 Mai 2022.

PRÉSENTS : Mmes et MM. ARNAL, AUGOT, BAKER, BELABBAS, BERNES, BEUILLÉ, BONNAFÉ, CAIRE, CAMBOULIVES, DELHOLME, GUZOU, JOUSSEAUME, LAURENS, LEFEVRE, LLOUBERES, MAIRAVILLE, MONTAGUD, MONTÉGUT, PICARD, PREVOST, VIGNEAU, VIGNERES.

PROCURATIONS

M. SAFON	à	Mme BONNAFÉ
M. PERCHERON	à	M. LAURENS
Mme DEJUNIAT-BERNARDINI	à	M. AUGOT
M. BERNARDINI	à	M. JOUSSEAUME
M. LABORIE	à	Mme CAMBOULIVES

ABSENTS : Mme AGUERRE, M. LAJAT

SECRETAIRE : Mme BAKER a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité.

OBJET : – ADMINISTRATION GENERALE - MEDIATHEQUE – Marathon des Mots 2022 - Convention de partenariat entre l'association « Toulouse le marathon du livre » et la commune d'Aussonne

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que dans le cadre de la 18^{ème} édition du marathon des mots, la commune va accueillir une programmation le vendredi 24 juin 2022.

A ce titre, il convient de signer une convention de partenariat avec l'association « Toulouse le marathon du livre ».

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil Municipal de l'autoriser à signer la convention présentée en annexe.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE PAR :

Voix Pour : 27

Voix Contre : 0

Abstention : 0

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention annexée à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 31 mai 2022

Le Maire,

Michel BEUILLÉ

